

Madame, Mademoiselle, Monsieur, Chers Administrés

Les dix mois qui viennent de s'écouler ont permis de travailler sur nos dossiers engagés et ce communiqué vous apporte les résultats de notre travail ainsi que les informations nécessaires à la compréhension de notre démarche et des décisions qui ont été prises.

Services Administratif – Périscolaire/Cantine : nouvelle organisation

Pour une meilleure coordination administrative, Mme Arnaud Isabelle est responsable de la gestion administrative de la commune.

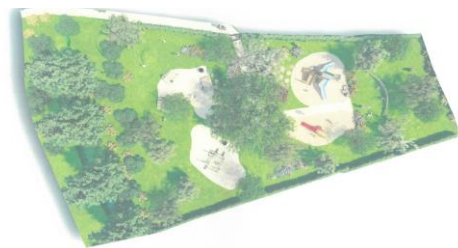
Nous avons mis en place une nouvelle organisation des services. Pour cela, Mme Airault Murielle, directrice du périscolaire et Atsem à l'école maternelle est responsable de la gestion du pôle cantine/péri, elle sera aidée de Mme Décamme Mélanie et Mme Gérard Carole pour la facturation.

Cantine

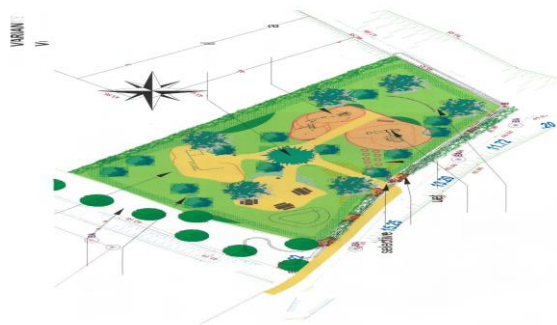
Devant une hausse significative des tarifs des denrées alimentaires annoncée par notre prestataire « Newrest », une hausse du tarif du repas pourrait être mise en place à la rentrée scolaire 2022-2023. Un déficit déjà récurrent, difficilement supportable compte tenu que notre tarif actuel est plutôt dans la moyenne basse des prix pratiqués dans d'autres communes. Nous négocierons le mieux possible pour nos enfants.

Budget 2022

Le 14 avril 2022, nous avons voté le budget en équilibre mais avec quelques dépenses en augmentation telles que les énergies (l'électricité dans les bâtiments publics, l'éclairage public, fioul) et quelques postes en fonctionnement également sans augmentation de nos impôts pour la 14^{ème} année consécutive : Il s'équilibre en section de fonctionnement à 890 459 € et en investissement à 623 532 € et un montant total d'emprunt de 36 960 €. Une gestion serrée des investissements est toujours engagée.



L'aire de jeux programmée l'an dernier est en cours d'études et l'appel d'offres est lancé. Nous avons obtenu en avril 2022, la subvention du département et celle de la DETR en 2021.



D'autres travaux sont également prévus :

- La signalisation des arrêts de bus (panneaux et zèbrage)
- Les menuiseries double vitrage du couloir (côtés extérieur) à l'école
- La réhabilitation des parterres paysagers rue du Pont du Matz



Annulation du Trail du 1^{er} mai 2022

Nous devons également vous informer de notre décision d'avoir annulé le Trail du 1^{er} mai qui a été pour nous aussi une grande déception. Tout d'abord pour des raisons attractives, logistiques et financières.

Je vous rappelle que les deux derniers Trails et marches avaient réuni jusque 700 participants et que l'équilibre de l'évènement s'amortit financièrement autour d'un chiffre conséquent.

Je rappelle également que le TRAIL DE MACHEMONT est organisé avec un partenaire qui est l'association Lagny Omnisport et son maire et conseiller département Sébastien NANCEL.

Dès que les inscriptions se sont activées, la courbe était plate et trois semaines avant le 1^{er} mai l'inquiétude s'est installée et nous avons décidé en extrapolant la courbe les 600 à 700 inscrits ne seraient pas atteints 8 jours avant.

Un évènement comme celui-là demande une logistique très rigoureuse et l'engagement financier est important. Les sponsors au 15 avril, malgré nos efforts, ne sont pas nombreux, les bénévoles après l'appel de notre flyer sont au nombre de 1 personne. Il faut pour organiser cette manifestation 50 à 60 bénévoles pendant la durée de l'évènement.

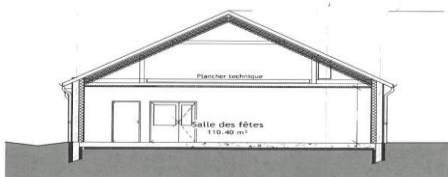
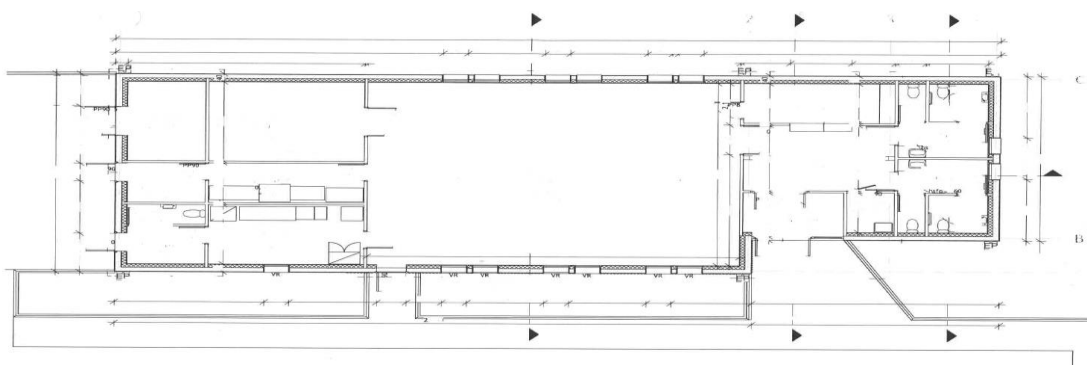
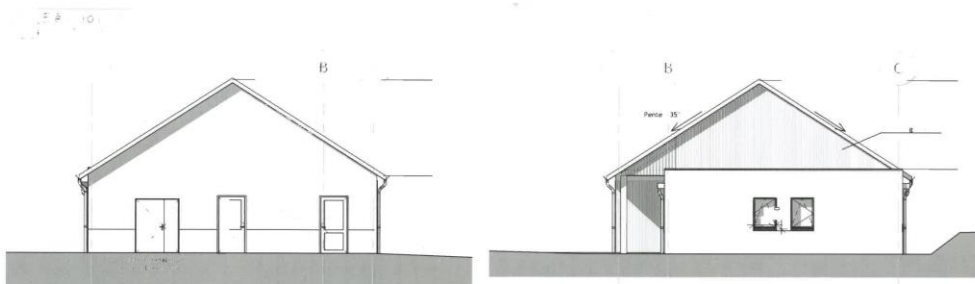
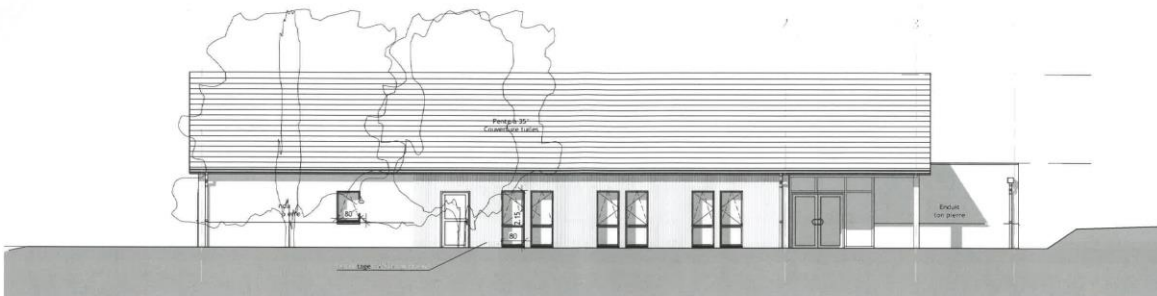
Entre temps notre service administratif était réduit, un moment difficile à gérer au milieu des élections présidentielles et l'établissement du budget 2022 et d'un tel évènement. Il fallait deux journées en une.

La salle multifonction

L'architecte a été désigné : Atelier d'Architecture de Creil.

L'APS (avant-projets) et l'APD (avant-projet détaillé) ont été étudiés le 3 juin 2022. A partir de cette date, une étude sera lancée pour l'énergie et le syndicat d'eau/assainissement pour les réseaux et eau potable.

Le permis de construire a été déposé le 30 juin 2022, délai d'instruction est de 5 mois pour fin novembre 2022.





Les nuisances sonores de la RD15 :

Depuis plusieurs années, nous sommes préoccupés par la circulation des camions et voitures sur la RD15 qui traversent notre commune. Je tenais à vous informer des actions que j'ai mené pendant ces deux ans lors de plusieurs rendez-vous.

Le 19 septembre 2020, lors de la venue de la Présidente du Conseil Départemental à Machemont, je lui ai longuement parlé de ce problème et échangé avec elle.

En mars 2021, j'ai rencontré le Président de l'association ADR RD15 Monsieur Freddy Rohaut pour une concertation et un échange positif après qu'il ait émis des courriers à la Présidente du Département qui a répondu point par point à son courrier. J'ai aussi échangé

avec certains habitants de la rue du Pont du Matz et réfléchi aux solutions. A la suite d'une réunion de travail avec nos conseillers départementaux, nous avons pensé aux solutions avec des décisions à exécuter à court et à long terme. Un rendez-vous a donc eu lieu le 10 mars 2022 à Beauvais avec les élus concernés, les techniciens des routes du département, le DGS, le Vice-Président du département chargé des routes, Monsieur Dessessart, nos deux conseillers du département du canton, le Sous-Préfet et ses conseillers ainsi que les responsables de la Gendarmerie. Chaque élu a pu s'exprimer et un débat s'est installé avec tous les intervenants.

J'ai exposé tous les problèmes de notre commune, vitesse excessive, déformation de chaussée, regards d'assainissement descellés, nuisances sonores. Je rappelle à nos concitoyens que cette départementale avait été refaite à notre demande dans les années 2014-2015 et que deux ralentisseurs ont été réalisés par la commune.

Après toutes ces démarches, réunions, appels téléphoniques. J'apprends le 24 mars 2022 que des réparations seront entreprises par le département courant juin 2022. Nous avons été entendus.

J'ai également sollicité le 31 mars 2022, lors d'une réunion avec le Sivom, l'établissement d'un programme de réparations pour 2022 des regards d'assainissement descellés qui faisaient beaucoup de bruit. Ces travaux seront réalisés en septembre 2022, date de la fin des travaux à Chevincourt.

Quant à la vitesse qui est la compétence de l'Etat, le contrôle peut être réalisé par un radar de chantier ou par la gendarmerie. Je n'ai pas eu de réponse, la solution serait de respecter les vitesses. La solution que j'ai proposée également, c'est la construction d'une déviation qui a été entendue mais demande du temps et de l'argent et beaucoup d'études (techniques, paysagers et environnementales) ce n'est pas pour demain, il faut un projet et surtout un financement important à mettre en place.

Concours de pêche pour les enfants

Cette activité qui avait enchanté les enfants avant la pandémie n'a pas été une réussite cette année. Pendant que le bon temps revenait, nous avons décidé de renouveler cette animation.

95 invitations ont été envoyées aux enfants de la commune en précisant que cette activité était gratuite, seuls 4 enfants se sont inscrits. Nous avons malheureusement dû l'annuler.

Distributeur de pain : le service n'a pas pu vivre longtemps, après quelques mois, le fournisseur de pain n'obtenait pas un chiffre d'affaires conséquent pour amortir ses dépenses. Pas assez de clients.

US MACHEMONT

Les dirigeants de l'équipe de foot ont décidé de suspendre l'engagement de l'association pour la saison 2021/2022 et de ne pas s'engager pour 2022/2023. Courant 2021, la moitié de l'équipe ne voulait pas se faire vacciner alors que c'était une obligation pour jouer les matchs. Le club s'est arrêté de vivre.

Hommage à Jean-Luc DEMOISSON



Il nous a quitté le 14 mai 2022. Il laisse derrière lui sa vie, sa famille et ses amis mais nous lègue un héritage de dévouement, de camaraderie, d'humanité et de cœur.

Servir était sa raison de vivre. D'abord l'armée pendant de longues années, la Machemontoise et la mairie avec son poste de Conseiller Municipal.

Un Homme fidèle et discret, toujours dans l'action.

Merci au nom de la Commune, au nom de la France, tu vas nous manquer mais tes valeurs resteront gravées dans nos mémoires.

Entretien des cimetières et trottoirs

Les nouvelles normes phytosanitaires nous obligent à ne plus utiliser de désherbants. Toutes les communes sont confrontées à ce problème. Nous avons deux solutions : soit augmenter fortement les impôts fonciers ou devenir ensemble des écocitoyens responsables et solidaires. Pour cela chacun d'entre nous peut nettoyer son trottoir une à deux heures toutes les 2 semaines, ainsi que chaque sépulture (herbes autour de la tombe).

La commune fait régulièrement certains travaux tels que nettoyer les caniveaux des trottoirs, les avaloirs d'eau de pluie et les allées des cimetières et les pelouses.

Un effort de chacun permettra ainsi de rendre notre commune accueillante.

VERDI

Le SIVOM de Chevincourt avec le concours des communes de Chevincourt, Machemont, Marest-sur-Matz et Mélicocq a confié au bureau d'études **Verdi Ingénierie Cœur de France**, la réalisation du diagnostic du système d'assainissement. Le but de cette étude est de réaliser un état des lieux de l'assainissement existant, d'identifier les dysfonctionnements et de proposer des solutions pour y remédier.

Cette étude a été lancée dans le but d'améliorer le fonctionnement du système d'assainissement.

Durant 12 mois, les ingénieurs et techniciens du bureau d'études Verdi Ingénierie interviendront sur les réseaux d'assainissement aussi bien de jour que de nuit en collaboration avec les communes, le SIVOM et SUEZ.

Dans le cadre de cette étude, plusieurs interventions seront menées avec notamment des reconnaissances des réseaux, des campagnes de mesures de débit sur les réseaux d'assainissement, des tests à la fumée et des inspections télévisées.

L'ensemble de ces interventions permettra de recenser les problèmes majeurs du système d'assainissement et de préconiser des solutions pour améliorer son fonctionnement.



Dominique COSYNS employé communal depuis 39 années, a pris sa retraite le 1^{er} juillet 2022 et comme beaucoup d'entre nous, va profiter des années qui vont suivre.

Nous le remercions pour les services rendus à la commune et nous lui souhaitons du repos et une bonne retraite.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES

La CC2V subventionne à hauteur de 50% du montant d'achat plafonné à 50€ de subvention l'achat d'un ou plusieurs récupérateurs ainsi que les dispositifs de raccordement à la gouttière pour les particuliers.

Nous demandons un justificatif de domicile, un RIB et une copie de la facture.

N'hésitez pas à vous rapprocher de nous pour tout renseignement.

Infos : 03 44 96 31 00 - eau@cc2v.fr

Besoin de conseils sur le compostage ? Prenez rendez-vous !

Des jardiniers passionnés ont suivi une formation à la CC2V pour tout savoir du compostage. Ils peuvent désormais vous donner des conseils pour en faire chez vous. Ils vous expliqueront en quoi le compostage est intéressant tant pour vous que pour l'environnement. Ils connaissent les règles d'or, les différentes techniques et ils sauront vous conseiller sur la meilleure façon de réussir.

Ils peuvent se déplacer chez vous pour vous aider. Pour cela, appelez à la CC2V afin de fixer un rendez-vous : 03 44 96 31 00.

Vous pouvez également contacter notre référent communal M VITOUX Philippe au 07 70 37 76 42.